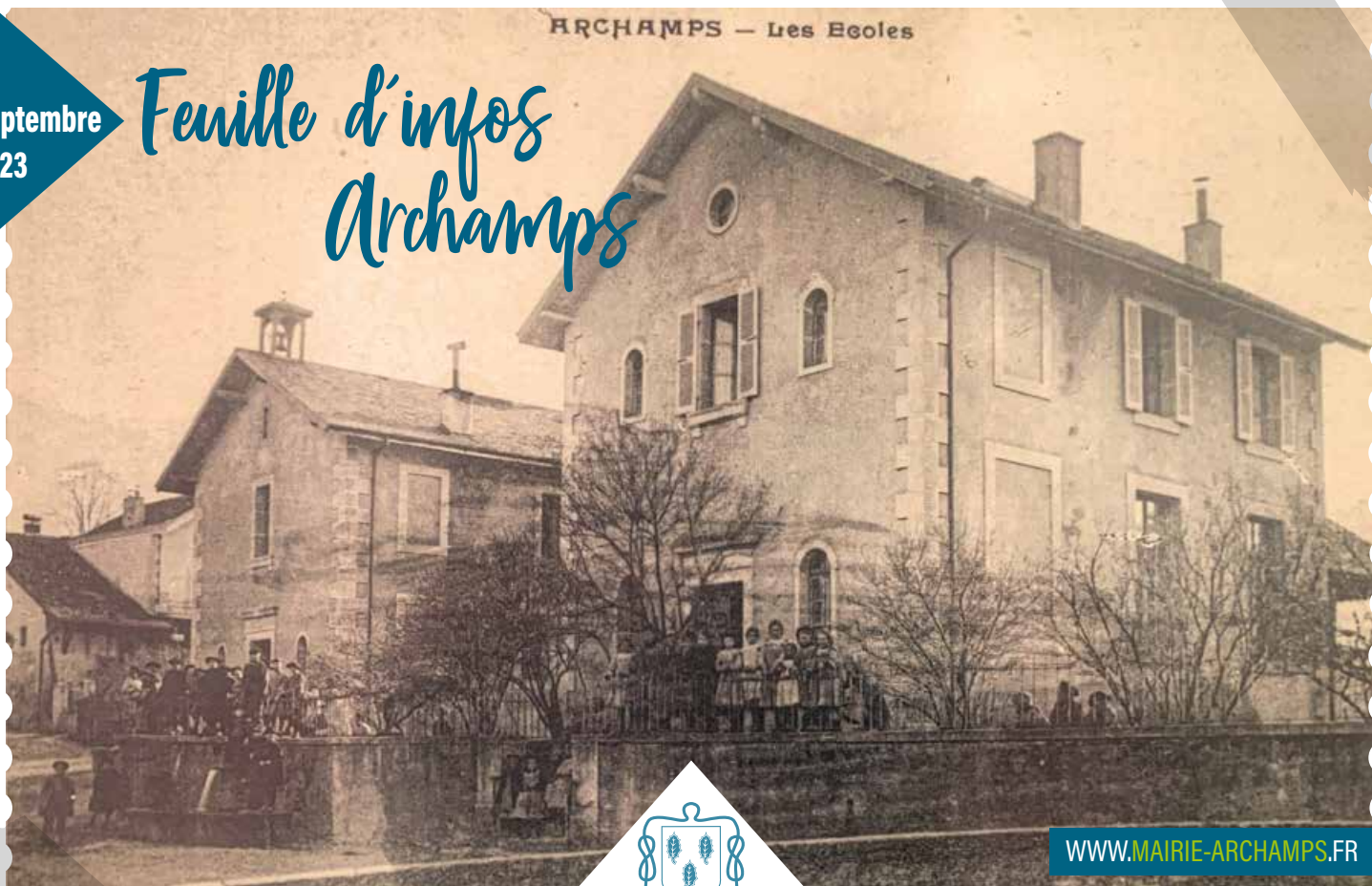


Septembre
2023

Feuille d'infos Archamps

ARCHAMPS — Les Ecoles



WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

Les anciennes écoles - photo datant des années d'après-guerre

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants,

J'espère que vous avez tous passé un bel été. C'est la rentrée, et j'ai eu un grand plaisir de retrouver nos petits écoliers, ainsi que les parents, grands-parents et autres accompagnants, ce lundi 4 septembre.

Ce mois de septembre est celui de la reprise des activités et des chantiers ralentis pendant l'été. Un de ces chantiers, (voir en dernière page) intéressera tout particulièrement les enfants ... mais de quoi s'agit-il ? Les dix premiers enfants qui trouvent ce qui est en train de se construire auront une surprise et seront à mes côtés pour l'inauguration ! Vous pouvez déposer votre réponse à l'accueil de la mairie.

D'autres chantiers vont démarrer avec notamment le tronçon de la Voie Verte qui ira du passage à niveau au pont qui passe sur l'autoroute. Le prolongement de cette voie pour les cycles et les piétons (route de la Bossenaz) est à l'étude.

Les travaux vont reprendre sur le "stade" dans la seconde quinzaine de septembre. Les équipes d'architectes sont en concours pour le chalet des associations qui sera construit derrière la boulangerie ; il sera très utile lors des manifestations. Un cabinet d'architecture travaille avec les services de la mairie et le Tennis-Club sur les premières esquisses du futur club-house des Pommeraies.

Vous avez sans doute remarqué les travaux de rénovation du bâtiment Alliance à ArchParc. Enfin ! Cette rénovation a pour objectif d'accueillir des étudiants, des nouveaux arrivants, et de la petite restauration.

La rentrée, c'est aussi l'occasion de prendre de bonnes résolutions. À Archamps, on lève le pied ! De nouvelles chicanes et des ralentisseurs sont en cours d'installation route de Vovray et à Blecheins, d'autres ont déjà été posés aux Pommeraies. Je vous annonce la mise en place, d'ici la fin de l'année, d'un radar mobile dans le village. Soyez prudents et vigilants.

Septembre sera aussi l'occasion de vous rencontrer lors de nombreuses manifestations avec notamment la 3^{ème} édition de la Fête du vélo dimanche 17 septembre et la semaine du Développement Durable fin septembre.

Pendant ce mois de septembre, l'accueil de la mairie sera en travaux pour accueillir le nouveau service à la population « passeports et cartes d'identité ». Durant cette période, vous serez accueillis au 2^{ème} étage de la mairie.

Enfin, je vous rappelle que ma porte est toujours ouverte pour discuter avec vous, de vos idées pour améliorer la vie du village, ou de vos revendications.

Je vous souhaite une bonne rentrée et un bel automne.

Anne RIESEN



L'ACTION MUNICIPALE

LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Projet intercommunal de méthanisation.

Ce projet a pour objectif de traiter des intrants agricoles et des bio-déchets. Le produit de la méthanisation sera répandu localement, dans un rayon maximum de 5 km autour du site situé sur la commune de Neydens. Cinq exploitations agricoles sont porteuses du projet. Les communes de Neydens, Saint-Julien, Archamps, Beaumont, Cernex, Feigères, Jonzier-Epagny, Valleiry, Vers et Viry sont consultées.

Souhaitant favoriser cette volonté collective et locale, le Conseil a donné un avis favorable à l'initiative.

Convention pluriannuelle d'objectifs pour la réorganisation des services périscolaires.

(année scolaire 2023-2024)

Le conseil a décidé de réorganiser les services périscolaires, afin de mieux répondre aux besoins des enfants, d'améliorer les relations avec les parents et de mieux assurer la complémentarité avec l'école.

Cette nouvelle organisation, élaborée par la Commission Vie Scolaire, permettra de donner davantage de cohérence éducative aux temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires, elle permettra également une adaptation à l'évolution attendue des effectifs. L'animation du temps périscolaire est confiée à la FOL74 (Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie), qui assurait déjà le fonctionnement du centre de loisirs. L'encadrement durant la pause du midi est renforcé.

Une rencontre avec les familles a été proposée le 5 septembre pour présenter les modalités d'organisation qui avaient déjà été partagées avec les représentants des parents au conseil d'école. Les services périscolaires et extra-scolaires seront désormais encadrés par un règlement intérieur unique.

Logements sociaux.

La CCG pilote un plan intercommunal d'attribution des logements sociaux dont l'objectif est d'assurer une mixité sociale cohérente et diversifiée sur le territoire, dans un contexte de demande pressante de logements sociaux (6,1 demandes pour 1 logement actuellement).

Ce plan intègre désormais les dispositions de la loi ELAN de 2018 qui établit une gestion « en flux » des attributions. L'objectif est de fluidifier les mutations, la tendance actuelle montrant au contraire que les personnes bénéficiaires s'installent durablement, ce qui limite les possibilités de satisfaire de nouvelles demandes.

A partir de janvier 2024, les parties prenantes du système d'attribution (Etat/département, communes, Action Logement, bailleurs sociaux) partageront les attributions en fonction des demandes et de l'ensemble des possibilités du parc de logements, et non plus uniquement en fonction des droits réservataires de chacun de ces acteurs. Pour s'insérer dans ce dispositif, le conseil a adopté à la fois le plan

intercommunal d'attribution et les conventions bilatérales pour la gestion en flux avec quatre bailleurs sociaux (Haute-Savoie Habitat, Halpades, Sa Mont-Blanc, SCP Ain Habitat).

Sécurité.

La commune d'Archamps souhaitant améliorer sa politique globale de sécurité des biens et des personnes, a adopté en partenariat avec la gendarmerie de Saint-Julien un protocole reposant sur la vigilance citoyenne, qui permettra de mettre en lien des habitants référents avec les services de la gendarmerie.

Une réunion publique sera organisée très prochainement par la gendarmerie afin d'identifier les référents, et de leur proposer une formation adéquate.

Nominations.

Mme Véronique Chareyre, membre du conseil municipal, est nommée conseiller délégué aux affaires culturelles.

Mme Maryse Baudet rejoint la Commission Affaires scolaires/Jeunesse, dont la vice-présidente est Solenn Ben Othmane.

Le conseil désigne également David Bailleul, Professeur des universités, Doyen en exercice de la Faculté de droit de l'Université Savoie Mont Blanc, comme référent déontologue. Cette mesure est obligatoire pour les collectivités territoriales depuis le 1^{er} juin 2023.

Tout élu local peut ainsi désormais consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local (absence de conflit d'intérêts, probité, impartialité, assiduité...).

Les comptes-rendus complets des débats du conseil sont disponibles sur le site internet de la mairie ; n'hésitez pas à les parcourir !

Nathalie Herlemont,
pour le Conseil municipal



DÉCHETS

DU PORTE-À-PORTE AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Lors des récentes réunions de quartier, vous avez été nombreux à nous interpellier au sujet de l'arrêt du ramassage des ordures ménagères résiduelles (OMR) en porte-à-porte. En effet, les Archaminois devront désormais apporter leurs déchets ménagers à un point de collecte, comme c'est déjà le cas pour le papier, le verre, etc. quartier après quartier.

Ce changement résulte d'une décision, non pas de la mairie, mais de la Communauté de Communes (CCG), d'arrêter progressivement la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR). La CCG a donc pris à sa charge depuis le mois de mai 2023 la collecte de tous les déchets. Ce choix est motivé par des raisons économiques et écologiques, les arrêts et redémarrage à chaque maison étant particulièrement énergivores. Les trajets des camions de collecte seront désormais réduits, ils consommeront moins de diesel et verront leur durée de vie allongée. Archamps est quelque peu en retard en la matière, certaines communes voisines ayant opéré cette transition depuis des années. En 2022, notre commune ne comptait que 3 points d'apport volontaire (PAV) pour 2'650 habitants.

C'est la raison pour laquelle, au fur et à mesure des nouveaux aménagements, nous déciderons, en accord avec le



service déchets de la CCG, l'implantation de nouveaux PAV et procéderons à l'arrêt du porte-à-porte.

Le contenu de nos poubelles change : la loi impose depuis janvier 2023 de trier tous les emballages.

Sur notre territoire, la CCG a aussi choisi de subventionner l'installation de composteurs individuels ou collectifs privés. Le volume d'ordures ménagères résiduelles collecté est donc moindre au regard du volume des emballages. La collecte en porte-à-porte s'avère par conséquent moins nécessaire.



Une information spécifique sera communiquée à tous les riverains lors de l'arrêt de la collecte en porte-à-porte dans leur quartier. Les conteneurs individuels pourront être déposés en déchetterie par les habitants; les conteneurs collectifs pourront être récupérés sur rendez-vous par le service déchet de la CCG.

sdechets@cc-genevois.fr



ESPACE RAYMOND FONTAINE : LES AMÉNAGEMENTS SE POURSUIVENT !

Mardi 29 août a eu lieu l'**inauguration de la salle du verger**, en présence de Madame le Maire et du club des Aînés « Clair Soleil ». L'ancienne cantine devient un espace partagé, aménagé pour servir aux réunions et activités des associations de la commune.

PARTICIPATION CITOYENNE À LA VIE DE NOTRE VILLAGE



La Mairie crée deux conseils municipaux ! Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) va voir le jour d'ici les vacances de la Toussaint. Pour les enfants et jeunes de 8 à 17 ans, c'est une opportunité de découvrir et s'engager dans la vie du village et de côtoyer le conseil municipal. Le CMJ se veut force de proposition, de débats et d'actions. Il sera consulté par le conseil municipal. Les élus du CMJ seront aussi la voix de la jeunesse d'Archamps. Tout comme le CMJ, le Conseil Municipal des Aînés (CMA) se veut force de proposition et une représentation des aînés de la commune. Il sera consulté par le conseil municipal.

Ces initiatives relèvent d'un nouveau service créé par la mairie cet été, le **Service Animation Jeunesse, Enfance, Seniors (SAJES)**. Il regroupera le centre de loisirs, le restaurant scolaire, le périscolaire, le « secteur jeune » et les deux nouveaux conseils municipaux. Le SAJES est dirigé par M. Kevin Costa qui était jusqu'alors directeur du centre de loisirs. Ce service est placé sous la responsabilité de la Fédération des Oeuvres Laïques de Haute-Savoie.



Autre nouveauté, le SAJES ouvre un secteur « Jeunes » pour les 11-17 ans. A partir du **mercredi 20 septembre 2023**, le **Secteur Jeunes** sera ouvert les **mercredis après-midi de 12h à 18h30** en période scolaire et du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 durant les vacances scolaires. Les familles souhaitant que leurs adolescents arrivent plus tôt devront les déposer au centre de loisirs entre 7h30 et 9h. L'animatrice jeunesse viendra les chercher à 9h.

Venez découvrir nos activités et notre fonctionnement le 20 septembre ! Entrée libre et gratuite, pas besoin d'inscription pour cette séance découverte ! Au programme par la suite, des veillées, des sorties, des interventions de professionnel(les) ainsi que des activités seront proposées en lien avec les volontés des jeunes.



Pour plus de renseignements, le directeur du SAJES, Kevin Costa, est à votre écoute au **06 22 92 76 96** ou par mail : **direction.archamps@fol74.org**. Vous aurez aussi l'occasion d'échanger avec Kevin tout prochainement à l'occasion de la Fête du Vélo (17 Septembre).



DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE SEMAINE DE 10 JOURS !

Des activités sur les thèmes du Développement Durable vous sont proposées cette année du **12 au 22 septembre**.

Gratuit !

Animations à Archamps Semaine du développement durable



Mardi 12 septembre – 18h
Atelier de cuisine de saison
par un coach culinaire
Salle polyvalente



* Réservé adultes. Sur inscription
n.philippe@mairie-archamps.fr

Mardi 19 septembre – 20h
Conférence débat
« Concilier activités sportives
ou loisirs et nature sauvage »
Salle polyvalente

Par C. Bakhache - ASTERS 74



Mercredi 20 septembre – 14h/17h
Balade commentée « Les secrets
et la magie de la forêt »
Goûter offert aux enfants -
quizz

Rdv tennis Pommerais
Par A. FINGER, Dr. en foresterie et D. ASSÈ de
l'ONF

* Sur inscription. 7 ans et plus. S'équiper
pour la marche

Samedi 30 septembre – 9h
Atelier ludique « La fresque du
numérique »
Comprendre en équipe les
enjeux environnementaux du
numérique et réfléchir aux
solutions. Rdv mairie

* Sur inscription. 5€ pour l'association.

Jeudi 21 septembre – 17h/19h
Dégustation de smoothies
Fabriqués avec des
fruits locaux de saison
Au marché

Vendredi 22 septembre – 19h
Buffet canadien à la bougie
Conférence « Les astres à
travers l'histoire »

Observation du ciel au
téléscope
Rdv stade

**la nuit
est belle!**
2023

A l'occasion de l'extinction des lumières dans le
Genevois

* INSCRIPTIONS AVANT LE 6 sept

Mairie d'Archamps – 04.50.43.63.64 – n.philippe@mairie-archamps.fr

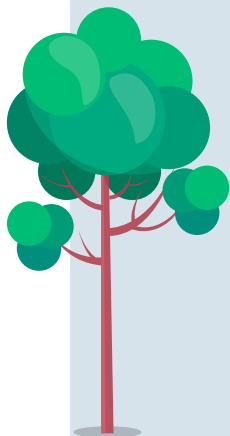


DE BEAUX ARBRES ... PRÉOCCUPANTS !

Vous avez sans doute déjà profité du beau parc ombragé de l'**Auberge d'Archamps**. Il est peuplé de magnifiques arbres d'envergure dont certains sont très anciens et penchent dangereusement sur le parking. Parmi eux, les longues branches d'un chêne vieillissant sont tombées sur trois véhicules au mois de juillet. De ce fait, l'arbre a fait l'objet d'un élagage radical par un bûcheron dans un premier temps pour sécuriser la zone. Suite aux conclusions d'un rapport d'expert forestier indiquant que l'avenir de l'arbre était très compromis, le propriétaire des lieux, la Mairie, a fait preuve du principe de précaution en abattant l'arbre.

Un arbre sera planté à sa place pour maintenir la biodiversité dans le parc. Une essence locale, adaptée au climat, peu gourmande en eau et utile pour la biodiversité, sera choisie.

Sur la commune, les arbres sont préservés au maximum et abattus qu'en cas d'extrême nécessité de sécurité. Un diagnostic complet du parc va être effectué pour cibler les arbres malades.



LE CLUB DES AÎNÉS « CLAIR SOLEIL » EN ALPAGE !

Le 27 juin dernier, nous étions 45 à nous élancer à bord d'un magnifique car piloté de main de maître par Gilles. Après un arrêt "café-croissants" au pied du Mont-Blanc, nous avons poursuivi vers Vallorcine et pris place dans le Verticalp, ce funiculaire impressionnant, puis le petit train qui nous a conduit au barrage d'Emosson. Après la contemplation de cet ouvrage titanesque et du magnifique paysage, un copieux et délicieux repas nous a été servi au Restaurant du barrage.

Le voyage s'est poursuivi en direction de Martigny via le col de la Forclaz pour la visite du musée dédié à l'histoire des chiens Saint-Bernard. Nous avons eu le bonheur de voir sept jeunes chiens nés en début d'année s'ébrouer et s'amuser.

Le retour des « gens heureux » s'est déroulé dans la bonne humeur, chacun étant déjà prêt à repartir !



Hélène Jacquiau,

Présidente du club des aînés Clair Soleil



Dimanche 15 octobre, le club des aînés renoue avec son habituel « repas choucroute »

FÊTE DU VÉLO ET COLLECTE DE VÉLO POUR L'UKRAINE

Pour sa troisième édition, la **Fête du vélo, dimanche 17 septembre**, vous propose de nombreuses activités : randonnées route et VTT, course, maniabilité, essai de vélos électriques etc. Et évidemment, les fameux vélos insolites !

À cette occasion, nous espérons collecter des vélos que nous enverrons en Ukraine, où ce moyen de transport est très utile pour venir en aide à des personnes isolées (âgées, malades, etc.). Des vélos enfants sont aussi les bienvenus pour des familles déplacées qui n'ont pas pu emporter leurs affaires ou pour des orphelinats.

Le vélo permet de se déplacer alors que l'essence et les voitures sont rares et chères et que de nombreuses routes ont été endommagées ou détruites par la guerre. Cette initiative d'un Archampoise est soutenue par la mairie qui prendra en charge le transport des vélos jusqu'à la frontière ukrainienne où ils seront remis à une ONG danoise qui a déjà effectuée l'opération au Danemark.

N'hésitez pas à apporter des vélos le 17 septembre. Nous collectons des vélos en bon état ou ne nécessitant que de petites réparations.



Vous pouvez également d'ores et déjà contacter par message whatsapp pour leur remettre des vélos : **Philippe Schneider** au 00 41 77 437 94 88 ou **Christophe Gironde** au 06 86 00 58 68
Parlez-en autour de vous !



Dimanche 17 septembre

Archamps fête le vélo

& la Rando cyclos

du Vélo Club St-Julien

A partir de 7h30
Départ des rando :
route (50-70-85 km)
VTT (10-35km)

BUVETTE RESTAURATION
TOMBOLA
VELO A GAGNER

INSCRIPTIONS
sur place dès 7h

ANIMATIONS POUR
TOUS 10H-18H



Vélos insolites
Atelier de maniabilité
Sécurité routière
Course de côte enfants
Essais de vélos électriques
Démonstration de trial
Exposants et réparations vélos

**Don à l'Ukraine : apportez
vos vélos!**



ARCHAMPS





jeu késako?

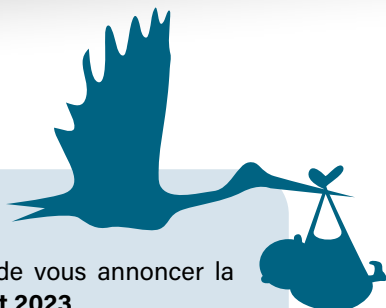


**Dépose ta réponse
à l'accueil de la Mairie !**



ÉTAT CIVIL

- Julien et Aude BLÉ ont la joie de vous annoncer la naissance de **Camille** le **1^{er} juillet 2023**.
- Cynthia LEBSIN et Aurélien CHALLABERT ont l'immense plaisir d'annoncer l'arrivée d'un nouveau petit Archam-
pois, **Léandre** le **31 mai 2023** et qui fait leur plus grand bonheur !
- Célia GRAF a la joie de vous annoncer la naissance de **Charlie** qui a fait entendre sa voix pour la première fois à Saint-julien en Genevois ce **dimanche 2 juillet** à 19h11.



Mairie d'Archamps



Rue de la Mairie
CS 70501
74161 ARCHAMPS cedex
Tél. 04 50 43 62 18 - accueil@mairie-archamps.fr

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

Impression : 800 ex.
Création graphique et impression : Piste Noire
Équipe de rédaction coordonnée par Christophe Gironde
Photographies : mairie d'Archamps
©ingimage.com